



## ATELIER CONNAITRE ET FAIRE VALOIR SES DROITS



Cette demi-journée d'atelier, participant et soutenant l'auto-détermination des personnes autistes, leur permettra de connaître les droits auxquels ils peuvent prétendre auprès de la MDPH de leur département et de les faire valoir.

### OBJECTIFS

**A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :**

- Connaître les droits liés à leur handicap
- Savoir remplir un dossier MDPH
- Identifier leurs besoins, savoir les exprimer et préparer un rendez-vous avec un professionnel pour faire valoir ces droits
- Connaître l'offre de services (professionnels, services, établissements...) et savoir quels professionnels solliciter en fonction du besoin

### CONTENUS ABORDÉS

- Accueil des stagiaires / Recueil des besoins et attentes
- Apports théoriques sur le fonctionnement de la MDPH et les mesures de protection juridiques
- Montage d'un dossier MDPH : mise en pratique

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Moyens pédagogiques** : salle équipée d'un écran interactif
- **Méthodes pédagogiques** : apports théoriques et méthodologiques, présentation de l'outil et passation, échanges
- **Modalités d'évaluation** : questionnaire de connaissances à l'issue de la formation



**Mercredi 12 février 2025**

14h-17h / Présentiel  
3h d'atelier au total par stagiaire



**Atelier gratuit**



**LIEU :**

Salle de réunion du CRA MP - 6ème étage  
Accessibilité PMR.



**PUBLIC :**

Personnes majeures avec un TSA



**PRÉ-REQUIS :**

Aucun



**INTERVENANTE**

Marie DAUGA, assistante de service social - Parcours adultes



## INSCRIPTION

**Flashez le QR CODE pour accéder au formulaire en ligne d'inscription.**

*Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de l'atelier.*

*Contactez-nous pour toute demande hors délai.*